

RCS : COMPIEGNE

Code greffe : 6002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00339

Numéro SIREN : 494 320 179

Nom ou dénomination : ClamInvest

Ce dépôt a été enregistré le 05/11/2021 sous le numéro de dépôt 9000

Bilan Actif

CLAMINVEST SAS

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 20/04/21
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	7 234	7 234		47
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	7 234	7 234		47
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	445 015	148 271	296 744	349 528
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	445 015	148 271	296 744	349 528
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	17 362 721	190 000	17 172 721	16 035 061
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	645 942	121 625	524 317	607 496
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 716 374		3 716 374	3 627 038
TOTAL immobilisations financières :	21 725 037	311 625	21 413 411	20 269 595
ACTIF IMMOBILISÉ	22 177 285	467 130	21 710 155	20 619 170
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	271 530		271 530	65 124
Autres créances	2 702 964	61 392	2 641 572	3 275 063
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	2 974 494	61 392	2 913 102	3 340 188
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	3 296 990	243 570	3 053 419	1 191 541
Disponibilités	4 368 799		4 368 799	3 235 118
Charges constatées d'avance	5 956		5 956	7 452
TOTAL disponibilités et divers :	7 671 744	243 570	7 428 174	4 434 111
ACTIF CIRCULANT	10 646 238	304 962	10 341 276	7 774 299
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL

32 823 523

772 092

32 051 431

28 393 469

Bilan Passif

CLAMINVEST SAS

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 20/04/21
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 8 870 420	8 870 420	8 870 420
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	9 214 555	9 214 555
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	832 327	668 083
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	8 736 828	8 736 828
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	(33 098)	164 244
TOTAL situation nette :	27 621 032	27 654 130
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	27 621 032	27 654 130
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	538	385
Emprunts et dettes financières divers	3 995 202	195 207
TOTAL dettes financières :	3 995 740	195 592
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 620	87 552
Dettes fiscales et sociales	114 023	174 648
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	253 367	243 596
TOTAL dettes diverses :	415 010	505 796
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	4 410 749	701 388
Ecarts de conversion passif	19 649	37 950
TOTAL GÉNÉRAL	32 051 431	28 393 469

Compte de Résultat (Première Partie)

CLAMINVEST SAS

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 20/04/21
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	543 388		543 388	984 117
Chiffres d'affaires nets	543 388		543 388	984 117
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			2 508	5 807
Autres produits			5	2
PRODUITS D'EXPLOITATION			545 901	989 926
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				202
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			224 281	256 652
TOTAL charges externes :			224 281	256 854
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			16 327	19 375
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			321 963	392 458
Charges sociales			97 133	133 213
TOTAL charges de personnel :			419 096	525 671
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			56 199	36 755
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			56 199	36 755
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			32	6
CHARGES D'EXPLOITATION			715 935	838 660
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(170 034)	151 266

Compte de Résultat (Seconde Partie)

CLAMINVEST SAS

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 20/04/21
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(170 034)	151 266
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	101 894	115 380
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	20 116	34 637
Autres intérêts et produits assimilés	55 331	27 193
Reprises sur provisions et transferts de charges	34 108	77 176
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		40 863
	211 449	295 249
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	72 629	60 348
Intérêts et charges assimilées	9 903	10 843
Différences négatives de change	2 092	60
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		32 335
	84 624	103 586
RÉSULTAT FINANCIER	126 825	191 663
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(43 209)	342 930
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	311	176
Produits exceptionnels sur opérations en capital		33 583
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	311	33 759
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 060	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	9 527	121 275
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	10 587	121 275
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(10 276)	(87 515)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(20 387)	91 170
TOTAL DES PRODUITS	757 661	1 318 935
TOTAL DES CHARGES	790 759	1 154 691
BÉNÉFICE OU PERTE	(33 098)	164 244

CLAMINVEST SAS

ANNEXE COMPTABLE **Exercice du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020**

Cette annexe complète et commente l'information fournie par le bilan, dont le total s'élève à 32 051 430,90€, et le compte de résultat, faisant apparaître une perte de (33 098,08 €). Ces trois documents (bilans, compte de résultat et annexe) forment un tout indissociable appelé « comptes annuels ».

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1. Principes comptables

Les comptes annuels sont établis dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de bases suivantes :

- importance relative,
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices.

1.2. Règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

1.3. Méthodes des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi des coûts nominaux exprimés en euros courants.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

La valeur brute des titres de participation des sociétés filiales et des titres immobilisés figurant au bilan est constituée par leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

La valeur brute des valeurs mobilières de placement est constituée par le coût d'achat. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées selon la méthode CUMP.

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus :

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Le début de l'année 2021 reste marqué par l'expansion mondiale du Coronavirus Covid-19. Cette pandémie touche significativement la France depuis le mois de mars 2020 et conduit la société à s'adapter en conséquence.

Cet événement n'ayant aucun lien direct avec l'exercice clôturé, aucun ajustement des comptes n'a été effectué.

A ce stade, la société n'a pas de vision sur les impacts potentiels de cette crise

2. NOTES SUR LE BILAN ACTIF

2.1. Eléments de l'actif immobilisé

Après examen du fichier des immobilisations, les composants, bien qu'identifiés, n'ont pas une durée d'utilisation sensiblement différente de celle de l'immobilisation principale, ni une valeur significative. De ce fait, ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une décomposition.

Les éléments de l'actif immobilisé sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

Leurs amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif, en fonction des possibilités offertes par la réglementation fiscale.

La durée d'amortissement des biens a été définie en fonction de leur durée de vie, à savoir :

Nature des immobilisations	Mode (L/D)	Durée (AN)
Logiciels	L	1
Matériel de transport	L	5
Matériel de bureau	L ou D	3 à 4
Mobilier de bureau	L	10

2.2. Variation des montants bruts

Actif immobilisé Valeurs brutes	au début l'exercice	Augmentation	Diminutions	à la clôture de l'exercice
Logiciels	7 234,00			7 234,00
Autre Immo Incorp	-			-
Agencements instal	49 446,54			49 446,54
Matériel de transport	157 814,50			157 814,50
Matériel de bureau	74 434,24	1 493,13	1 107,50	74 819,87
Mobilier de bureau	53 416,26	1 875,00		55 291,26
Mécénat	107 642,56			107 642,56
Titres de participation	16 225 061,02	1 138 659,60	1 000,00	17 362 720,62
Autres titres immobilisés	725 721,03	19 721,52	99 500,60	645 941,95
Autres immos financières	3 605 281,12	2 366 123,79	2 277 264,76	3 694 140,15
Dépôts	21 757,35	476,52		22 233,87
Immos en cours	-			-
TOTAL	21 027 808,62	3 528 349,56	2 378 872,86	22 177 285,32

2.3. Variation des amortissements

Amortissements	au début l'exercice	Augmentation	Diminutions	à la clôture de l'exercice
Logiciel	7 187,32	46,68	-	7 234,00
Agencements instal	17 311,28	5 724,56	-	23 035,84
Matériel de transport	4 244,13	31 562,90	-	35 807,03
Matériel de bureau	50 114,25	11 838,86	1 107,50	60 845,61
Mobilier de bureau	21 556,43	7 025,79	-	28 582,22
TOTAL	100 413,41	56 198,79	1 107,50	155 504,70

2.4. Actif circulant

L'actif circulant incorpore à hauteur de 42 722,61 € des intérêts sur compte courant d'associés.

2.5. Créances à plus d'un an

Créances	Montant au bilan	dont à plus d'un an
Immobilisations financières	3 716 374,02	3 716 374,02
Clients douteux ou litigieux		
Créances clients et comptes rattachés	271 530,00	
Fournisseurs, avances et acomptes versés		
Personnel et comptes rattachés	628,12	
Organismes sociaux	1 953,44	
Groupe et associés	2 642 417,18	
Etat et collectivités publiques	57 948,26	
Autres créances	16,85	
Charges constatées d'avance	5 955,61	2 113,97
TOTAL	6 696 823,48	3 718 487,99

3. NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.1. Capital social

Catégories de titres :		Mouvements		Total en fin d'exercice
Parts sociales		Augmentations	Diminutions	
Nombre	1 774 084,00			1 774 084,00
valeur nominale	5,00			5,00
Montant	8 870 420,00			8 870 420,00

	31/12/2019	31/12/2020
Capitaux propres au début de l'exercice	27 654 130	
Résultat de l'exercice		- 33 098
Position fin de l'exercice		27 621 032

3.2. Dettes à plus d'un an

Dettes	Montant au bilan	dont à plus d'un an
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	537,52	
Fournisseurs et comptes rattachés	47 620,40	
Personnel et comptes rattachés	16 792,31	
Dettes fiscales et sociales	97 230,39	
Groupes et associés	3 995 201,99	
Autres dettes	253 366,78	
Produits constatés d'avance	-	
TOTAL	4 410 749,39	-

3.3. Provisions

Nature des provisions	au début l'exercice	Augmentation	Diminutions	à la clôture de l'exercice
Prov. Risques et charges	-			-
Titres de participations	190 000,00	-	-	190 000,00
Immobilisations financières	118 225,26	3 400,04	-	121 625,30
Autres prov. dépréciation	269 841,48	69 229,19	34 108,20	304 962,47
Prov. Dépréciation clients	-			-
TOTAL	578 066,74	72 629,23	34 108,20	616 587,77
dont dotations et reprises	d'exploitation financières exceptionnelles	72 629,23	34 108,20	

4. PRECISIONS SUR CERTAINES RUBRIQUES

4.1. Produits à recevoir

La récapitulation, par nature, des produits à recevoir comptabilisés à la clôture de l'exercice se présente comme suit :

Intérêts courus à recevoir (immobilisations financières)	66 010,16
Clients, factures à établir	-
Etats, collectivités	50 189,00
Organismes sociaux	1 953,44
Intérêts courus à recevoir (comptes courants)	42 722,61
TOTAL	160 875,21

4.2. Avoirs à établir

Néant.

4.3. Avoirs à recevoir

Néant.

4.4. Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	d'exploitation	financières	exceptionnelles
	5 955,61		

4.5. Charges à payer

Charges à payer par nature de dettes	Montant au bilan
Intérêts courus sur emprunts	-
Fournisseurs factures non parvenues	10 390,42
Personnel, dettes provisionnées pour congés à payer	10 658,00
Personnel, autres charges à payer	6 134,31
Personnel, dettes provisionnées pour charges sur congés à payer	4 142,00
Organismes sociaux, charges diverses à payer	3 151,10
Etat, charges à payer	-
Divers charges à payer	249,65
Intérêts courus à payer	537,52

4.6. Produits constatés d'avance

Néant.

4.7. Charges à répartir sur plusieurs exercices

Néant.

4.8. Filiales et participations

Renseignements	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote part du capital détenu (en %)	Résultat du dernier exercice (31/12/2020)
Participations de plus de 10% du capital détenu				
CLAMIMMO SAS	100 000	4 898 850	10,00%	220 961
STOKOCORP	108 776 594	(17 307 589)	31,78%	(10 189 375)
MIRAGE	90 000	(176 675)	100,00%	(32 116)
RIVALDI EXPANSION	100 000	123 747	100,00%	133 714
VESTINVEST	3 000	685 546	37,53%	340 776
STE CANTILIEENNE DE PARTICIPATIONS	50 000	(49 268)	85,00%	91 639
AUMALE DEVELOPPEMENT	100 000	(235 696)	70,00%	772 273

4.9. Consolidation

La société et ses filiales ne remplissent pas les critères nécessitant une présentation consolidée des comptes.

4.10. Centralisation des postes du bilan

Les créances ou dettes figurant respectivement soit à l'actif, soit au passif concernent des entreprises liées ou en participation pour les opérations suivantes :

Postes concernés	Autres créances	Emprunts et dettes financières divers
	Montant	Montant
CLAMIMMO	3 628 129,99	
MIRAGE	61 391,98	
VESTINVEST	256 407,36	
STE CANTILIEENNE DE PARTICIPATIONS	615 915,00	
AUMALE DEVELOPPEMENT	1 620 656,23	
TOTAL	6 182 500,56	-

4.11. Abandon de créance

Le solde des abandons de compte courant consentis par la société CLAMINVEST SAS à la société CLAMIMMO SAS, assortis d'une clause « de remboursement en cas de retour à meilleur fortune », s'élève à la somme de 270 000€, savoir :

- Abandon de compte courant consenti au cours de l'exercice 2011 : 200 000 €
- Abandon de compte courant consenti au cours de l'exercice 2012 : 70 000 €

4.12. Ecarts de conversion

Des opérations en devises figurent dans les soldes des comptes financiers en fin d'exercice. Des écarts de conversion ont été constatés.

Nature	Pertes de change	Gains de change
Valeurs mobilières de placement	-	19 649,30
Disponibilités	-	-
TOTAL	-	19 649,30

4.13. Parts bénéficiaires

Aucune part bénéficiaire n'a été émise par la société.

5. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Effectif moyen

Au 31 décembre 2020, l'effectif salarié moyen de la Société s'élevait à 7 personnes contre 6 personnes au titre de l'exercice précédent.

Intégration fiscale

La société CLAMINVEST, société mère, fait partie du groupe intégré fiscalement constitué avec ses filiales, SAS MIRAGE, SAS RIVALDI EXPANSION depuis le 01/01/17.

La SARL ABELIA a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine (100%) à la société mère la SAS CLAMINVEST le 22/06/2020. La SARL ABELIA ne fait donc plus partie du périmètre d'intégration fiscale.

6. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagement pris en matière de retraite

Hors dirigeants, le personnel de CLAMINVEST a moins de 5 ans d'ancienneté.

Compte tenu du caractère non significatif de l'engagement de retraite, il n'a pas été calculé et provisionné.

Caution accordé aux sociétés du Groupe

Caution sur prêt immobilier :

-VSD immobilier (513 939 975) prêt LCL de 1 200 000€.

-Immobilière SAINT-AUBIN (792 762 593) prêt LCL de 1 000 000€.

"CLAMINVEST"

Société par actions simplifiée au capital de 8.870.420 euros

Siège social : CHANTILLY (60500) - 64, avenue du Maréchal Joffre

RCS COMPIEGNE 494 320 179

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 17 mai 2021

PROCÈS-VERBAL

L'an deux mille vingt et un, le dix sept mai, à 8 heures, les associés de la société CLAMINVEST (ci-après la "**Société**"), société par actions simplifiée au capital de 8 870 420 euros divisé en 1 774 084 actions de 5 € de valeur nominale chacune, dont le siège social est situé à CHANTILLY (60500) – 64, avenue du Maréchal Joffre, identifiée au système SIREN sous le numéro RCS 494 320 179, se sont réunis en Assemblée Générale, au siège social de la Société, sur la convocation qui leur a été faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par les associés en entrant en séance.

La séance est présidée par Monsieur Jean Jacques NAMANI en sa qualité de Président de la Société.

La société KPMG SA, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoquée, absente, est excusée.

La feuille de présence, certifiée exacte par le Président de la Société, permet de constater que tous les associés sont présents [ou représentés].

Monsieur le Président déclare alors que l'Assemblée, étant composée de la totalité des associés peut délibérer valablement.

Monsieur le Président rappelle l'ordre du jour de l'Assemblée :

- Présentation du rapport du Président ;
- Présentation du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Présentation du rapport spécial du Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce ;

Ordre du jour relevant de la compétence de l'assemblée générale ordinaire :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Affectation du résultat de cet exercice ;
- Approbation des conclusions du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce ;
- Quitus à consentir au Président de la Société pour sa gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;

- Délégation de pouvoirs à donner en vue des formalités.

Le Président met à la disposition des associés :

- la copie des convocations adressées aux associés et au Commissaire aux Comptes ;
- les statuts de la Société ;
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- le rapport du Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- les rapports du Commissaire aux Comptes ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Puis le Président déclare que les comptes annuels, le rapport du Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, les rapports du Commissaire aux Comptes et le texte des résolutions proposées ont été communiqués ou mis à la disposition des associés et qu'il a été répondu aux demandes de renseignements des associés conformément aux statuts.

L'Assemblée Générale donne acte à Monsieur le Président de cette déclaration.

Monsieur le Président précise qu'il n'a été saisi d'aucune question écrite de la part de l'Assemblée.

Monsieur le Président présente ensuite le rapport de gestion du Président ainsi que les rapports du Commissaire aux Comptes.

Enfin, Monsieur le Président déclare la discussion générale ouverte, après avoir signalé qu'aucun projet de résolution n'a été déposé par un associé.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le Président, soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale, les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Président et du Commissaire aux Comptes, approuve le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ses rapports, tels qu'ils lui ont été présentés par le Président.

En application des dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale, connaissance prise des informations relatives aux dépenses somptuaires non déductibles fiscalement au titre de l'article 39.4 du code général des impôts figurant dans le rapport de gestion,

- (i) prend acte de l'absence de dépenses et charges somptuaires non déductibles au cours de l'exercice écoulé, et
- (ii) approuve le montant des amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles (art. 39-4 du Code Général des Impôts), lequel s'est élevé à 31 692 € au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2020, laquelle s'élève à un montant de (33 098,05) €, de la manière suivante :

- Au compte autres réserves, la somme de 33 098,05 €

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

En application des dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions relevant de l'article L.227-10 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION

En conséquence de ce qui précède, l'Assemblée Générale donne au Président de la Société, quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

*
* *

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Le Président

Jean Jacques NAMANI

DocuSigned by:

Jean-Jacques Namani

86EAB1A4A7A045F...



KPMG S.A.
2 allée de la forêt d'Halatte
Bâtiment Alatium 2
60100 Creil
France

Téléphone : +33 (0)03 44 55 97 00
Télécopie : +33 (0)03 44 55 37 82
Site internet : www.kpmg.fr

Claminvest S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Claminvest S.A.S.

64, avenue du Maréchal Joffre
60500 - Chantilly

Ce rapport contient 15 pages

Référence : ALS

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directorat et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
2 allée de la forêt d'Halatte
Bâtiment Alatum 2
60100 Creil
France

Téléphone : +33 (0)03 44 55 97 00
Télécopie : +33 (0)03 44 55 37 82
Site internet : www.kpmg.fr

Claminvest S.A.S.

Siège social : 64, avenue du Maréchal Joffre
60500 - Chantilly
Capital social : € 8 870 420

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de la société,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « Claminvest S.A.S. » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A.
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »)

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directorat et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président adressé aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



Claminvest S.A.S.
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
14 mai 2021

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Creil, le 14 mai 2021

KPMG S.A.

2021.05.1
4 17:16:53
+02'00'

Alain Sanchez
Associé

Bilan Actif

CLAMINVEST SAS

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 20/04/21
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	7 234	7 234		47
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	7 234	7 234		47
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	445 015	148 271	296 744	349 528
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	445 015	148 271	296 744	349 528
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	17 362 721	190 000	17 172 721	16 035 061
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	645 942	121 625	524 317	607 496
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 716 374		3 716 374	3 627 038
TOTAL immobilisations financières :	21 725 037	311 625	21 413 411	20 269 595
ACTIF IMMOBILISÉ	22 177 285	467 130	21 710 155	20 619 170
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	271 530		271 530	65 124
Autres créances	2 702 964	61 392	2 641 572	3 275 063
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	2 974 494	61 392	2 913 102	3 340 188
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	3 296 990	243 570	3 053 419	1 191 541
Disponibilités	4 368 799		4 368 799	3 235 118
Charges constatées d'avance	5 956		5 956	7 452
TOTAL disponibilités et divers :	7 671 744	243 570	7 428 174	4 434 111
ACTIF CIRCULANT	10 646 238	304 962	10 341 276	7 774 299
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	32 823 523	772 092	32 051 431	28 393 469

Bilan Passif

CLAMINVEST SAS

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 20/04/21
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 8 870 420	8 870 420	8 870 420
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	9 214 555	9 214 555
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	832 327	668 083
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	8 736 828	8 736 828
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	(33 098)	164 244
TOTAL situation nette :	27 621 032	27 654 130
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	27 621 032	27 654 130
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	538	385
Emprunts et dettes financières divers	3 995 202	195 207
TOTAL dettes financières :	3 995 740	195 592
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 620	87 552
Dettes fiscales et sociales	114 023	174 648
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	253 367	243 596
TOTAL dettes diverses :	415 010	505 796
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	4 410 749	701 388
Ecarts de conversion passif	19 649	37 950
TOTAL GÉNÉRAL	32 051 431	28 393 469

Compte de Résultat (Première Partie)

CLAMINVEST SAS

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 20/04/21
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	543 388		543 388	984 117
Chiffres d'affaires nets	543 388		543 388	984 117
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			2 508	5 807
Autres produits			5	2
PRODUITS D'EXPLOITATION			545 901	989 926
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				202
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			224 281	256 652
TOTAL charges externes :			224 281	256 854
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			16 327	19 375
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			321 963	392 458
Charges sociales			97 133	133 213
TOTAL charges de personnel :			419 096	525 671
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			56 199	36 755
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			56 199	36 755
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			32	6
CHARGES D'EXPLOITATION			715 935	838 660
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(170 034)	151 266

Compte de Résultat (Seconde Partie)

CLAMINVEST SAS

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 20/04/21
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(170 034)	151 266
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	101 894	115 380
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	20 116	34 637
Autres intérêts et produits assimilés	55 331	27 193
Reprises sur provisions et transferts de charges	34 108	77 176
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		40 863
	211 449	295 249
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	72 629	60 348
Intérêts et charges assimilées	9 903	10 843
Différences négatives de change	2 092	60
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		32 335
	84 624	103 586
RÉSULTAT FINANCIER	126 825	191 663
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(43 209)	342 930
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	311	176
Produits exceptionnels sur opérations en capital		33 583
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	311	33 759
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 060	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	9 527	121 275
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	10 587	121 275
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(10 276)	(87 515)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(20 387)	91 170
TOTAL DES PRODUITS	757 661	1 318 935
TOTAL DES CHARGES	790 759	1 154 691
BÉNÉFICE OU PERTE	(33 098)	164 244

CLAMINVEST SAS

ANNEXE COMPTABLE

Exercice du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020

Cette annexe complète et commente l'information fournie par le bilan, dont le total s'élève à 32 051 430,90€, et le compte de résultat, faisant apparaître une perte de (33 098,08 €). Ces trois documents (bilans, compte de résultat et annexe) forment un tout indissociable appelé « comptes annuels ».

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1. Principes comptables

Les comptes annuels sont établis dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de bases suivantes :

- importance relative,
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices.

1.2. Règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

1.3. Méthodes des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi des coûts nominaux exprimés en euros courants.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

La valeur brute des titres de participation des sociétés filiales et des titres immobilisés figurant au bilan est constituée par leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

La valeur brute des valeurs mobilières de placement est constituée par le coût d'achat. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées selon la méthode CUMP.

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus :

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Le début de l'année 2021 reste marqué par l'expansion mondiale du Coronavirus Covid-19. Cette pandémie touche significativement la France depuis le mois de mars 2020 et conduit la société à s'adapter en conséquence.

A ce stade, la société n'a pas de vision sur les impacts potentiels de cette crise

2. NOTES SUR LE BILAN ACTIF

2.1. Eléments de l'actif immobilisé

Après examen du fichier des immobilisations, les composants, bien qu'identifiés, n'ont pas une durée d'utilisation sensiblement différente de celle de l'immobilisation principale, ni une valeur significative. De ce fait, ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une décomposition.

Les éléments de l'actif immobilisé sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

Leurs amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif, en fonction des possibilités offertes par la réglementation fiscale.

La durée d'amortissement des biens a été définie en fonction de leur durée de vie, à savoir :

Nature des immobilisations	Mode (L/D)	Durée (AN)
Logiciels	L	1
Matériel de transport	L	5
Matériel de bureau	L ou D	3 à 4
Mobilier de bureau	L	10

2.2. Variation des montants bruts

Actif immobilisé Valeurs brutes	au début l'exercice	Augmentation	Diminutions	à la clôture de l'exercice
Logiciels	7 234,00			7 234,00
Autre Immo Incorp	-			-
Agencements instal	49 446,54			49 446,54
Matériel de transport	157 814,50			157 814,50
Matériel de bureau	74 434,24	1 493,13	1 107,50	74 819,87
Mobilier de bureau	53 416,26	1 875,00		55 291,26
Mécénat	107 642,56			107 642,56
Titres de participation	16 225 061,02	1 138 659,60	1 000,00	17 362 720,62
Autres titres immobilisés	725 721,03	19 721,52	99 500,60	645 941,95
Autres immos financières	3 605 281,12	2 366 123,79	2 277 264,76	3 694 140,15
Dépôts	21 757,35	476,52		22 233,87
Immos en cours	-			-
TOTAL	21 027 808,62	3 528 349,56	2 378 872,86	22 177 285,32

2.3. Variation des amortissements

Amortissements	au début l'exercice	Augmentation	Diminutions	à la clôture de l'exercice
Logiciel	7 187,32	46,68	-	7 234,00
Agencements instal	17 311,28	5 724,56	-	23 035,84
Matériel de transport	4 244,13	31 562,90	-	35 807,03
Matériel de bureau	50 114,25	11 838,86	1 107,50	60 845,61
Mobilier de bureau	21 556,43	7 025,79	-	28 582,22
TOTAL	100 413,41	56 198,79	1 107,50	155 504,70

2.4. Actif circulant

L'actif circulant incorpore à hauteur de 42 722,61 € des intérêts sur compte courant d'associés.

2.5. Créances à plus d'un an

Créances	Montant au bilan	dont à plus d'un an
Immobilisations financières	3 716 374,02	3 716 374,02
Clients douteux ou litigieux		
Créances clients et comptes rattachés	271 530,00	
Fournisseurs, avances et acomptes versés		
Personnel et comptes rattachés	628,12	
Organismes sociaux	1 953,44	
Groupe et associés	2 642 417,18	
Etat et collectivités publiques	57 948,26	
Autres créances	16,85	
Charges constatées d'avance	5 955,61	2 113,97
TOTAL	6 696 823,48	3 718 487,99

3. NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.1. Capital social

Catégories de titres :		Mouvements		Total en fin d'exercice
Parts sociales		Augmentations	Diminutions	
Nombre	1 774 084,00			1 774 084,00
valeur nominale	5,00			5,00
Montant	8 870 420,00			8 870 420,00

	31/12/2019	31/12/2020
Capitaux propres au début de l'exercice	27 654 130	
Résultat de l'exercice		- 33 098
Position fin de l'exercice		27 621 032

3.2. Dettes à plus d'un an

Dettes	Montant au bilan	dont à plus d'un an
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	537,52	
Fournisseurs et comptes rattachés	47 620,40	
Personnel et comptes rattachés	16 792,31	
Dettes fiscales et sociales	97 230,39	
Groupes et associés	3 995 201,99	
Autres dettes	253 366,78	
Produits constatés d'avance	-	
TOTAL	4 410 749,39	-

3.3. Provisions

Nature des provisions	au début l'exercice	Augmentation	Diminutions	à la clôture de l'exercice
Prov. Risques et charges	-			-
Titres de participations	190 000,00	-	-	190 000,00
Immobilisations financières	118 225,26	3 400,04	-	121 625,30
Autres prov. dépréciation	269 841,48	69 229,19	34 108,20	304 962,47
Prov. Dépréciation clients	-			-
TOTAL	578 066,74	72 629,23	34 108,20	616 587,77
dont dotations et reprises	d'exploitation financières exceptionnelles	72 629,23	34 108,20	

4. PRECISIONS SUR CERTAINES RUBRIQUES

4.1. Produits à recevoir

La récapitulation, par nature, des produits à recevoir comptabilisés à la clôture de l'exercice se présente comme suit :

Intérêts courus à recevoir (immobilisations financières)	66 010,16
Clients, factures à établir	-
Etats, collectivités	50 189,00
Organismes sociaux	1 953,44
Intérêts courus à recevoir (comptes courants)	42 722,61
TOTAL	160 875,21

4.2. Avoirs à établir

Néant.

4.3. Avoirs à recevoir

Néant.

4.4. Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	d'exploitation	financières	exceptionnelles
	5 955,61		

4.5. Charges à payer

Charges à payer par nature de dettes	Montant au bilan
Intérêts courus sur emprunts	-
Fournisseurs factures non parvenues	10 390,42
Personnel, dettes provisionnées pour congés à payer	10 658,00
Personnel, autres charges à payer	6 134,31
Personnel, dettes provisionnées pour charges sur congés à payer	4 142,00
Organismes sociaux, charges diverses à payer	3 151,10
Etat, charges à payer	-
Divers charges à payer	249,65
Intérêts courus à payer	537,52

4.6. Produits constatés d'avance

Néant.

4.7. Charges à répartir sur plusieurs exercices

Néant.

4.8. Filiales et participations

Renseignements	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote part du capital détenu (en %)	Résultat du dernier exercice (31/12/2020)
Participations de plus de 10% du capital détenu				
CLAMIMMO SAS	100 000	4 898 850	10,00%	220 961
STOKOCORP	108 776 594	(17 307 589)	31,78%	(10 189 375)
MIRAGE	90 000	(176 675)	100,00%	(32 116)
RIVALDI EXPANSION	100 000	123 747	100,00%	133 714
VESTINVEST	3 000	685 546	37,53%	340 776
STE CANTILIEENNE DE PARTICIPATIONS	50 000	(49 268)	85,00%	91 639
AUMALE DEVELOPPEMENT	100 000	(235 696)	70,00%	772 273

4.9. Consolidation

La société et ses filiales ne remplissent pas les critères nécessitant une présentation consolidée des comptes.

4.10. Centralisation des postes du bilan

Les créances ou dettes figurant respectivement soit à l'actif, soit au passif concernent des entreprises liées ou en participation pour les opérations suivantes :

Postes concernés	Autres créances	Emprunts et dettes financières divers
	Montant	Montant
CLAMIMMO	3 628 129,99	
MIRAGE	61 391,98	
VESTINVEST	256 407,36	
STE CANTILIEENNE DE PARTICIPATIONS	615 915,00	
AUMALE DEVELOPPEMENT	1 620 656,23	
TOTAL	6 182 500,56	-

4.11. Abandon de créance

Le solde des abandons de compte courant consentis par la société CLAMINVEST SAS à la société CLAMIMMO SAS, assortis d'une clause « de remboursement en cas de retour à meilleur fortune », s'élève à la somme de 270 000€, savoir :

- Abandon de compte courant consenti au cours de l'exercice 2011 : 200 000 €
- Abandon de compte courant consenti au cours de l'exercice 2012 : 70 000 €

4.12. Ecart de conversion

Des opérations en devises figurent dans les soldes des comptes financiers en fin d'exercice. Des écarts de conversion ont été constatés.

Nature	Pertes de change	Gains de change
Valeurs mobilières de placement	-	19 649,30
Disponibilités	-	-
TOTAL	-	19 649,30

4.13. Parts bénéficiaires

Aucune part bénéficiaire n'a été émise par la société.

5. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Effectif moyen

Au 31 décembre 2020, l'effectif salarié moyen de la Société s'élevait à 7 personnes contre 6 personnes au titre de l'exercice précédent.

Intégration fiscale

La société CLAMINVEST, société mère, fait partie du groupe intégré fiscalement constitué avec ses filiales, SAS MIRAGE, SAS RIVALDI EXPANSION depuis le 01/01/17.

La SARL ABELIA a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine (100%) à la société mère la SAS CLAMINVEST le 22/06/2020. La SARL ABELIA ne fait donc plus partie du périmètre d'intégration fiscale.

6. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagement pris en matière de retraite

Hors dirigeants, le personnel de CLAMINVEST a moins de 5 ans d'ancienneté.
Compte tenu du caractère non significatif de l'engagement de retraite, il n'a pas été calculé et provisionné.

Caution accordé aux sociétés du Groupe

Caution sur prêt immobilier :

-VSD immobilier (513 939 975) prêt LCL de 1 200 000€.

-Immobilière SAINT-AUBIN (792 762 593) prêt LCL de 1 000 000€.

